

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE
4 août 2014**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au lieu habituel des séances, le lundi 4 août 2014 à 19h30, sont présents, mesdames les conseillères Nathalie Jacob et Mireille Paquin et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

(MONSIEUR)

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

Monsieur Veillette, motive l'absence de madame Linda MacCulloch en expliquant à l'assemblée que madame MacCulloch est absente pour des raisons de vacances.

2014-08-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé ;

QUE cet ordre du jour soit annexé à la page 1778 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-02

Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014

Il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

QUE le directeur général est dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 7 juillet 2014, ce dernier ayant été transmis par courrier électronique le 25 juillet 2014 et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-03

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014

Il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 7 juillet 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

- De monsieur Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous informant de la quatrième édition du Prix « Part entière » décerné tous les deux ans et qui rend hommage aux personnes, de même qu'aux organisations dont les réalisations contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées.
- De madame Julie Bronsard, chef des centres de services de la Mauricie du ministère des Transports du Québec (MTQ), qui nous suggère, pour les prochaines années, d'effectuer le fauchage des abords des routes le plus tôt possible en début de saison, afin d'assurer la sécurité des citoyens. À noter que le MTQ a reçu plusieurs plaintes concernant la visibilité réduite causée par les hautes herbes aux abords des routes.

(DE)

- De monsieur Jean Perron, directeur à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), nous informant que le gouvernement reprendra sous peu les négociations en vue de conclure la nouvelle entente de partenariat fiscal et financier. De plus la FQM requerra du gouvernement un transfert accru des redevances sur les ressources naturelles, tel qu'annoncé par le premier ministre.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2009-2013)

Le 24 juillet dernier, la direction générale des infrastructures nous a informés par courrier électronique que notre reddition de comptes (incluant le rapport d'audit) concernant le programme TECQ 2009-2013 a été approuvée. Un dernier versement final de 85 827\$ nous sera versé dans les prochaines semaines, ce qui finalisera la contribution du programme TECQ à 686 602\$ pour les années 2009 à 2013.

Ministère des Transports du Québec, sécurité à l'intersection des routes 359 et 352

Monsieur Carl Bélanger, ingénieur et directeur du ministère des Transports du Québec, nous informe que l'étude de sécurité routière concernant l'intersection des routes 359 (3^e rang) et route 352 (rue Notre-Dame) est complétée. À la lumière de cette étude, un îlot physique devra être aménagé afin de résoudre ce problème de visibilité dû au stationnement de véhicules lourds sur le terrain de la station-service Ultramar. Le ministère projette donc de rencontrer le propriétaire de la station-service et les représentants de la municipalité.

Formulaire à l'usage de l'eau potable

Le 11 juillet dernier, monsieur Pierre-Olivier Kwemi, de la direction des infrastructures du ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, nous informe que suite à l'analyse de notre formulaire transmis le 17 juin dernier, celui-ci a été approuvé.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), dossier de mise aux normes de l'eau potable

Le 7 juillet dernier, monsieur Jean-François Bellemare, ingénieur du MAMOT, nous informe que notre requête concernant le report de la date de fin de travaux dans le cadre du programme Infrastructure Québec-Municipalité (PIQM) a été acceptée et que la date limite pour la réalisation des travaux est fixée au 31 décembre 2015.

Permission d'Hydro Québec, dossier du puits P-14

Le 28 juillet dernier, les documents de permission d'Hydro Québec concernant l'utilisation du puits P-14 à l'intérieur de leur servitude ont été signés par monsieur Sylvain Dussault, Chef-Soutien propriétés immobilières à Hydro Québec.

Université du troisième âge à Trois-Rivières (UTA)

Après cinq années d'implantation, l'UQTR reconnaît l'UTA comme l'un de ses services de la formation continue et de la formation hors campus. De plus, l'UTA désire continuer ses activités dans notre municipalité. Une entente de service convenue entre la municipalité et le comité de gestion devra être actualisée, notamment, en modifiant ses signataires. Le comité de gestion de l'UTA communiquera avec la municipalité d'ici la fin septembre afin de planifier une rencontre.

(SÉCURITÉ)

Sécurité civile du Québec

Le 24 juillet dernier, madame Marielle Langlois, conseillère en sécurité civile est venu rencontrer monsieur Stéphane Bourassa, directeur général afin de vérifier l'avancement de notre plan de mesure d'urgence. Madame Langlois, apportera quelques correctifs à notre plan de mesure d'urgence afin de le rendre plus complet.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS

Depuis la séance régulière du 7 juillet dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Monsieur Jean Cossette, demande au conseil en quoi consiste la facture de BRIQUETAL. Monsieur Guy Veillette, maire lui a répondu que c'était la facture pour la réparation de la cheminée de la Maison Dupont.

2014-08-04

Adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur René Pinard
Et résolu :

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois d'août 2014 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-05

Rendez-vous des Arts, acquisition d'une œuvre d'art

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse a tenu son premier **Rendez-vous des Arts** les 11, 12 et 13 juillet 2008 sous la responsabilité de madame Mireille Paquin, présidente du comité organisateur et que cette activité a connu un vif succès;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse a également profité de l'occasion pour acquérir une première œuvre de monsieur René Hamel, artiste peintre autodidacte qui s'est établi sur la rue de l'Église en 1975. Cette œuvre, installée dans la salle des conférences du bureau municipal vise à reconnaître le talent et le mérite de cet artiste de chez nous;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse a tenu son septième **Rendez-vous des Arts** les 11, 12 et 13 juillet dernier et que l'artiste peintre monsieur Yvon St-Aubin s'est vu confier la responsabilité de président d'honneur ;

(ATTENDU)

ATTENDU que la municipalité veut perpétuer l'initiative amorcée en 2008 en acquérant des œuvres d'art afin de supporter la création et la diffusion des arts visuels comme moyen de développement de notre communauté;

ATTENDU que les membres du conseil sont d'avis d'acquérir des tableaux de deux artistes pour les installer dans un immeuble public de la municipalité et ainsi, reconnaître les talents et le mérite des artistes de notre région ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse homologue l'achat de tableaux à mesdames Céline Daviault et Thérèse Cossette, artistes peintres de la région, en acquérant trois tableaux au montant total de 500\$.

Adoptée à l'unanimité.

2012-08-06

Demande d'une contribution financière, projet «Place aux jeunes» de la MRC des Chenaux pour l'année 2014-2015

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse participe financièrement à la réalisation du projet « Place aux jeunes » depuis 1999, projet parrainé par le Carrefour Jeunesse-Emploi de Trois-Rivières/MRC des Chenaux ;

ATTENDU qu'annuellement, le Carrefour Jeunesse-Emploi de Trois-Rivières/MRC des Chenaux sollicite toutes les municipalités du secteur des Chenaux pour financer environ 10% du coût global du projet ;

ATTENDU que l'objectif premier de ce projet vise à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres en faisant découvrir aux participants les potentialités de notre secteur, les réseaux sociaux économiques et les personnes qui les dynamisent ;

ATTENDU que les membres du conseil sont d'avis que la réalisation de ce projet annuel apporte des retombées significatives pour l'ensemble des municipalités de la MRC des Chenaux et que son financement devrait être assumé par une quote-part annuelle;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Mireille Paquin,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE le Conseil de la Corporation Municipale de Saint-Narcisse accepte de financer sa quote-part 2014-2015 au montant 564\$, pour la tenue du projet « Place aux jeunes de la MRC des Chenaux » parrainé par le Carrefour Jeunesse Emploi de Trois-Rivières/MRC des Chenaux ;

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-07

Mandat à madame Odette Massicotte pour le réaménagement du bureau municipal

ATTENDU qu'un réaménagement du bureau municipal a été prévu au budget 2014 :

(ATTENDU)

ATTENDU que l'aménagement actuel du bureau municipal date de 1995;

ATTENDU qu'il est préférable de mandater une personne ressource afin de bien optimiser l'espace bureau en fonction du travail de chacun et de bien agencer les couleurs;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur René Pinard,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

QUE le Conseil mandate madame Odette Massicotte à un taux de 60\$/heure pour réaliser les plans d'aménagement du bureau municipal;

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-08

Congédiement de monsieur Dany Martel à titre de pompier volontaire

ATTENDU que monsieur Dany Martel ne participe pas aux pratiques des pompiers;

ATTENDU que monsieur Dany Martel n'a pas terminé ses examens de formation;

ATTENDU que son instructeur est incapable de le joindre;

ATTENDU que monsieur Guy Gervais, Chef pompier a discuté avec ses officiers et qu'ils ont décidé de congédier monsieur Dany Martel à titre de pompier volontaire de la municipalité de Saint-Narcisse;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Giles Gauthier,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le Conseil accepte le congédiement de monsieur Dany Martel à titre de pompier volontaire, tel que suggéré par monsieur Guy Gervais, chef pompier.

Adoptée à l'unanimité.

2014-08-09

Dépôt de l'état des revenus et dépenses de notre bibliothèque

ATTENDU le dépôt de l'état des revenus et dépenses préparé par madame Louise Lafontaine pour la période du 1er janvier 2014 au 31 juillet 2014;

ATTENDU que ces résultats montrent des revenus de 209,35\$ et des dépenses pour 558,28 \$ et un solde de 51,07\$ à la petite caisse à la fin de la période ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur René Pinard,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le Conseil homologue l'état des revenus et dépenses de la bibliothèque municipale pour la période du 1er janvier 2014 au 31 juillet 2014 et autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe à émettre un chèque au montant de 348,93\$ pour renflouer la petite caisse à 400,00\$.

Adoptée à l'unanimité.

(DEUXIÈME)

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Jean Cossette, demande au conseil quand la municipalité offrira un skate parc et un tracé pour les BMX aux jeunes de la municipalité. Monsieur Guy Veillette, maire, a répondu que nous avons reçu les plans demandés pour le skate parc dernièrement et qu'il était favorable de laisser les jeunes de la municipalité prendre de l'initiative dans les projets qui les concernent. De plus, le projet pourrait prendre place en 2015. Monsieur Jean-Jacques Cossette, demande au conseil si monsieur Bernard Jenni est venu s'informer pour la canalisation d'un fossé près de la rue Saint-Hilaire-Les-Loges. La réponse de monsieur Veillette est non.

2014-08-10

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

À CES CAUSES, Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h36.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guy Veillette, maire

M. Stéphane Bourassa,
Directeur général